



RAPPORT ANNUEL 2022-2023

FODAR

FONDS DE DÉVELOPPEMENT
ACADÉMIQUE DU RÉSEAU DE
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Déposé à la Commission de l'enseignement et de la recherche
15 novembre 2023

Sommaire

1.	Le FODAR en bref	1
2.	Faits saillants 2022-2023	3
3.	Bilan des activités	4
3.1	Grandes initiatives réseau Des créneaux porteurs.....	4
3.2	Communauté réseau La collaboration sous toutes ses formes.....	5
3.3	Développement institutionnel Des initiatives stratégiques.....	11
3.4	Réserve FODAR le point.....	13
4.	Des collaborations porteuses	14
5.	Liste des répondants FODAR dans les établissements	16

1. Le FODAR en bref

Le Fonds de développement académique du réseau de l'Université du Québec (FODAR) est le principal outil financier en matière de soutien à la formation et à la recherche et création au sein des dix établissements du réseau. Le FODAR est sous la responsabilité de la **Commission de l'enseignement et de la recherche (CER)**, qui regroupe les vice-rectrices, les vice-recteurs, les directrices et les directeurs chargés des dossiers d'enseignement et de recherche dans leur établissement respectif.

Orientations

Grâce à trois orientations principales, le FODAR est un levier qui permet de soutenir, de structurer et de valoriser les initiatives réseau.

Ces orientations guident les choix de financement et valorisent la collaboration sous toutes ses formes ainsi que les retombées qui profitent au plus grand nombre. Favoriser l'émergence de bassins d'expertise, faciliter le démarrage d'initiatives stratégiques, mobiliser les expertises et soutenir la vie en réseau, renforcer le positionnement stratégique et accentuer la présence et la visibilité de l'Université du Québec (UQ) sur la scène nationale et internationale sont tous des objectifs portés par ces trois orientations.



Trois volets de financement

Volet 1 | Grandes initiatives réseau

- Permet de soutenir des initiatives thématiques à **grande portée**, déterminées annuellement et collectivement par les membres de la CER.
- Vise le développement **stratégique** du réseau de l'UQ, son **positionnement** sur la scène universitaire nationale et internationale et le renforcement de ses créneaux d'excellence en enseignement, en formation et en recherche et création.
- Encourage l'**innovation** en matière de gestion académique.

Volet 2 | Communauté réseau

- Soutient la **vie en réseau** et les initiatives de collaboration académique interétablissements.
- Favorise la concertation et la mise en commun d'expériences et d'expertises visant des retombées à **valeur ajoutée** pour les établissements et le réseau.
 - trois sous-volets dédiés à des groupes spécifiques : **A. les groupes, tables et communautés réseau** réunissant le personnel académique de l'ensemble des établissements; **B. le corps professoral, les étudiantes et étudiants** ainsi que les équipes de gestion des **programmes conjoints**; **C. les collaboratrices et collaborateurs** d'au moins deux établissements menant des **initiatives ponctuelles** ou ad hoc de développement académique (atelier, rencontre exploratoire, colloque, école d'été, etc.).

Volet 3 | Développement institutionnel

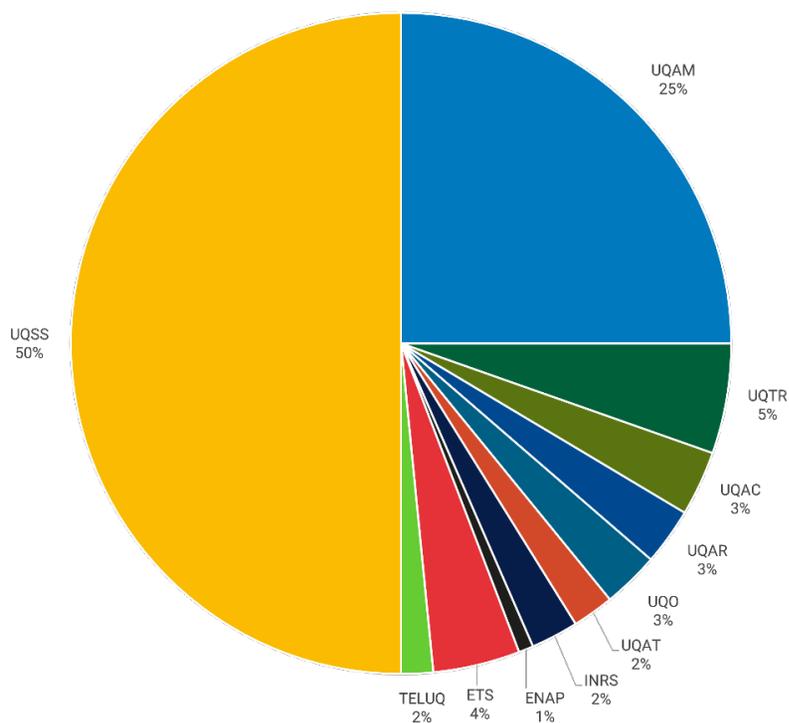
- Permet à un établissement de soutenir des **initiatives** internes jugées **stratégiques** ou **structurantes** pour son développement académique.

Permet de mener des **initiatives interinstitutionnelles** en combinant les enveloppes respectives des établissements.
- Offre une opportunité de **levier financier** pour des projets qu'un établissement ne pourrait mener seul.
- Vise des **retombées** pour l'ensemble du **réseau**.

Enveloppe annuelle

Le FODAR est doté du même budget annuel depuis ses tout débuts en 1989, soit une enveloppe de près de deux millions de dollars (1 923 400 \$). Cette enveloppe est constituée dans le cadre du budget de fonctionnement des établissements et du siège social de l'UQ. La moitié (50 %) des contributions provient du siège social. La contribution des autres établissements (un quart de l'enveloppe provenant de l'UQAM et un autre quart provenant des neuf autres établissements) est établie en fonction d'une règle de dotation déterminée par l'Assemblée des gouverneurs.

1 923 400 \$



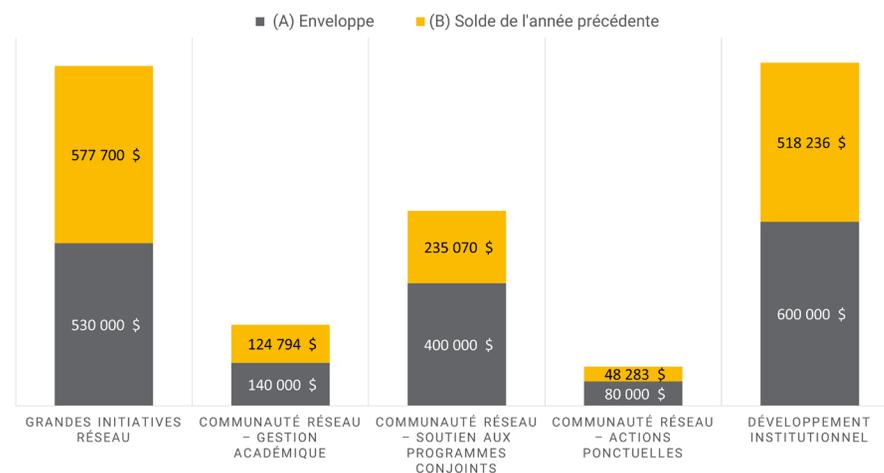
Part UQSS :
près de 10 % de sa subvention de fonctionnement gouvernementale

En retranchant les prix d'excellence (90 000 \$) et les frais de gestion du FODAR (83 400 \$), l'enveloppe disponible pour financer des projets et initiatives via l'un des trois volets est de **1 750 000 \$**, qui se répartit comme suit :

RÉPARTITION DE L'ENVELOPPE PAR VOLET / SOUS-VOLET EN 2022-2023

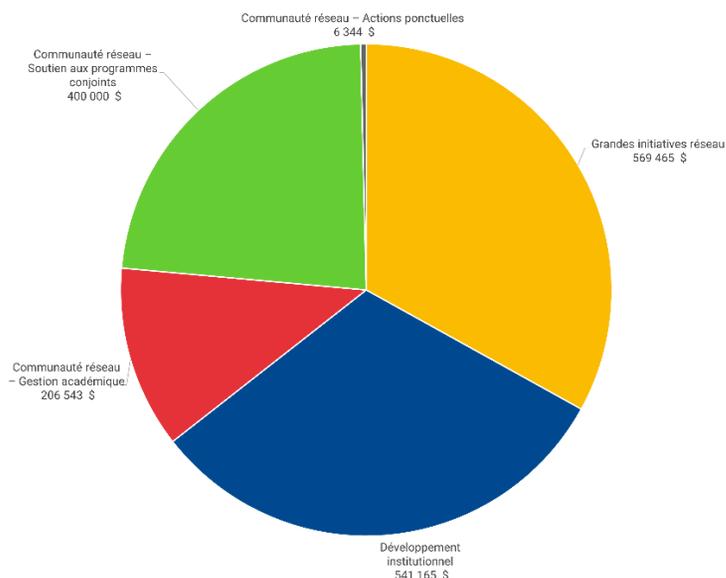
Grandes initiatives réseau (GIR)	530 000 \$
Communauté réseau (CR)	620 000 \$
CR-GA Gestion académique	140 000 \$
CR-SPC Soutien aux programmes conjoints	400 000 \$
CR-AP Actions ponctuelles	80 000 \$
Développement institutionnel (DI)	600 000 \$

L'enveloppe annuelle de chaque volet/sous-volet est fixe. S'y s'ajoutent à chaque nouvelle année financière les **soldes** des années antérieures. En 2022-2023, l'**enveloppe réelle disponible** en début d'année était donc de **3 254 083 \$** répartie comme suit:



Quant au financement réel, il est de l'ordre de : **1 723 517 \$**

En voici la répartition :



Le financement réel global (total des montants octroyés) est donc bien en deçà du budget total disponible incluant les soldes. Cela permet, pour certaines enveloppes, de surengager des fonds au-delà de l'enveloppe annuelle dédiée afin de répondre aux besoins. C'est le cas pour le sous-volet *Gestion académique* et le volet *Grandes initiatives réseau* en 2022-2023.

2. Faits saillants 2022-2023

Des personnes¹...

- 61 membres du personnel enseignant
- 24 étudiantes et étudiants de cycles supérieurs²
- 280 membres du personnel professionnel et technique



qui collaborent...



pour le développement du réseau

- **30 initiatives institutionnelles** de soutien aux études et à l'enseignement, à la recherche et création ou à la gestion académique (541 164 \$ investis par les dix établissements + le siège social)
- **4 initiatives d'aide** à l'intégration, à la persévérance et à la réussite (167 901 \$)
- **2 grandes initiatives réseau** qui mobilisent les dix établissements (569 465 \$)



¹ Les personnes étudiantes, le corps professoral et les personnels soutenus dans le cadre du financement des programmes conjoints et des réseaux de recherche sont exclus de ce dénombrement. Pour quelques activités de certains volets, les nombres sont estimés et dépendent de la précision des déclarations.

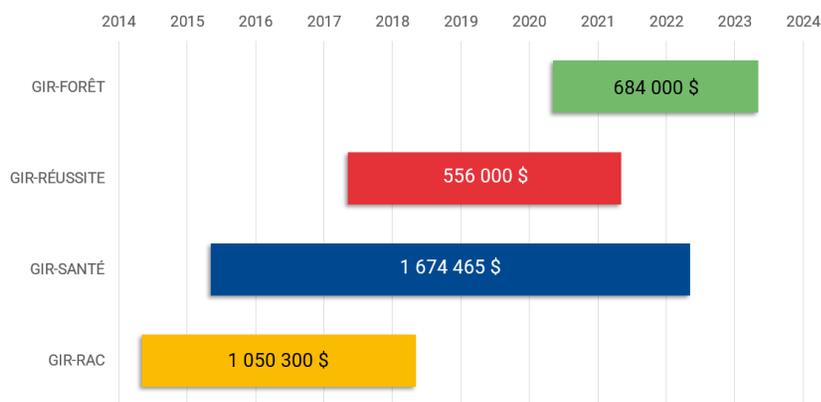
² En comptant les personnes inscrites dans les programmes conjoints à l'automne 2022, c'est 1 900 étudiantes et étudiants qui ont bénéficié d'un soutien direct ou indirect du FODAR.

3. Bilan des activités

Voici un tour d’horizon des groupes, projets, activités et initiatives soutenus par un financement du FODAR en 2022-2023³. Le fil conducteur de ce portrait est le travail en collaboration au sein de nos communautés pour le développement des établissements du réseau de l’UQ et l’accomplissement de sa mission.

3.1 GRANDES INITIATIVES RÉSEAU | DES CRÉNEAUX PORTEURS

Le volet *Grandes initiatives réseau* (GIR) est dédié au financement d’initiatives pluriannuelles d’envergure, choisies collectivement par les membres de la CER. Ces initiatives requièrent un haut degré de concertation et des travaux préparatoires d’ampleur variable. Depuis la mise en œuvre de la structure de financement actuelle du FODAR en 2015, les domaines suivants ont fait l’objet d’un soutien financier pluriannuel: la **reconnaissance des acquis et des compétences** (GIR-RAC), la **santé et les services sociaux** (GIR-Santé), la **réussite étudiante** aux cycles supérieurs (GIR-Réussite) et les **sciences de la forêt** (GIR-Forêt). Le graphique suivant montre les budgets FODAR consacrés aux grandes initiatives réseau depuis 2015⁴ :



³ Les données sur le budget, les dépenses engagées et la nature des activités financées proviennent généralement des informations disponibles et des intentions déclarées au moment des demandes et sont présentées sur la base des montants octroyés, à moins d’indication contraire.

En 2022-2023, le FODAR a versé le dernier des quatre versements de 250 000 \$ prévus au Réseau intersectoriel de recherche en santé de l’Université du Québec (RISUQ). Il a par ailleurs prolongé son financement afin de couvrir le salaire des ressources professionnelles de coordination du RISUQ, à hauteur de 240 465 \$ sur deux ans, pour permettre une passerelle vers le concours de réseaux thématiques du Fonds de recherche du Québec – Santé. À cet effet, en février 2023, le réseau change son nom pour le **Regroupement** intersectoriel de recherche en santé de l’UQ, de façon à bien le distinguer du réseau Communautés rurales et éloignées en santé (Réseau CARES) qui est le projet de réseaux thématiques soumis par le RISUQ au concours du FRQS et à clarifier son rôle pour la communauté de recherche en santé de l’UQ. L’essentiel de l’année 2022-2023 a d’ailleurs été dédié à la préparation de la demande de financement au FRQS. Les projets phares de l’année : 1- lancement du comité PRISSSME (**P**lace de la **R**cherche **I**ntersectorielle en **S**anté et **S**ervices **S**ociaux en **M**ilieus **É**loignés) en novembre 2022, réunissant dix personnes représentantes de CISSS et CIUSSS en milieux ruraux et éloignés ; 2- ententes de collaboration avec vingt réseaux et centres de recherche pour mettre sur pied onze groupes de travail sur des thématiques en lien avec la santé durable.

Pour un tour d’horizon plus complet des activités entourant le RISUQ, on peut consulter son [site web](#).

La **GIR-Forêt** a reçu le deuxième versement d’un financement sur trois années, que les membres de la CER ont autorisé en février 2023 (251 000 \$). Cette grande initiative vise essentiellement à :

- mieux positionner les établissements du réseau de l’UQ auprès des instances gouvernementales ;
- accroître le financement de la recherche au sein du réseau dans ce domaine.

Les deux dernières années ont démontré qu’une structure fédérative d’animation et de représentation permet la mise en œuvre des conditions favorisant le développement et le rayonnement des établissements du réseau de l’UQ dans le domaine des sciences de la forêt.

⁴ La GIR-RAC et la GIR-Réussite ont par ailleurs donné lieu à l’obtention de financement externe via des enveloppes du gouvernement du Québec.

Grâce aux pistes d'action explorées lors d'un premier atelier d'orientation sur les sciences de la forêt en mai 2022⁵, trois groupes de travail se sont constitués sur :

- 1- les programmes de formation;
- 2- le recrutement étudiant;
- 3- les forêts expérimentales.

Ce dernier thème visait à consolider la collaboration entre les forêts d'enseignement et de recherche du réseau de l'UQ. En est découlé un second [atelier d'orientation autour de la Forêt d'enseignement et de recherche du Lac Duparquet](#) (FERLD) en mai 2023, où près d'une vingtaine de professeurs-chercheurs et professeures-chercheuses (UQAM, UQTR, UQAT) ont discuté de stratégies visant à élargir les collaborations réseau autour de ce site.

Le thème des feux de forêt a été retenu et a donné lieu à :

- l'intégration d'un projet de l'UQTR sur les arbres ignifuges à celui sur le brûlage dirigé de l'UQAM-UQAT;
- la préparation d'une demande de financement pour un appel à projets de Ressources naturelles Canada (50 M\$) à l'automne 2023, visant à proposer la FERLD comme site de démonstration de la résilience aux feux de forêt.

Pour un tour d'horizon plus complet des activités entourant la GIR-Forêt, on peut consulter le *Rapport 2021-2023 de la GIR-Forêt* qui a été déposé à la CER à sa réunion de septembre 2023.



3.2 COMMUNAUTÉ RÉSEAU | LA COLLABORATION SOUS TOUTES SES FORMES

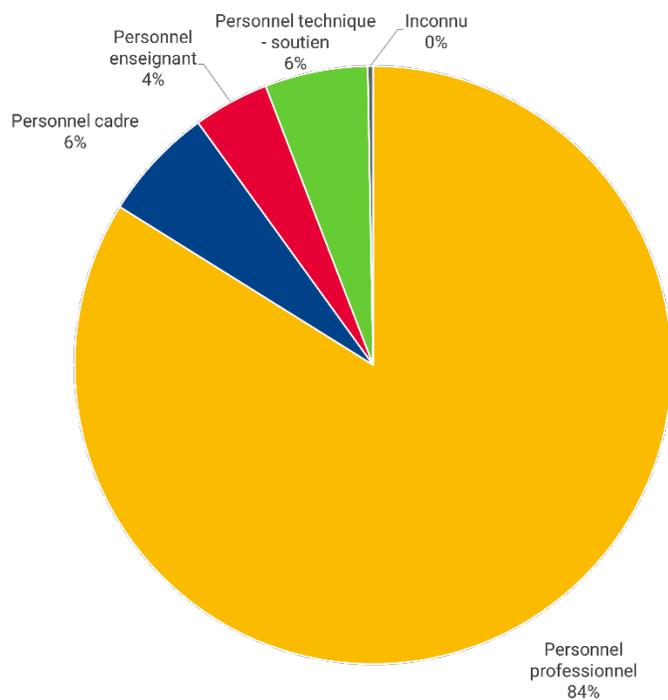
Le grand volet *Communauté réseau* vise essentiellement à soutenir la vie en réseau et les initiatives de collaboration interétablissements. Il favorise la concertation et la mise en commun d'expériences et d'expertises visant des retombées à **valeur ajoutée** pour les établissements et le réseau. Il est constitué de trois sous-volets : *Gestion académique*, *Soutien aux programmes conjoints* et *Actions ponctuelles*.

⁵ Cet atelier d'orientation et celui de mai 2023 ont été rendus possible grâce au financement de l'enveloppe *Actions ponctuelles* du volet *Communauté réseau*.

Sous-volet A. Gestion académique

Nos groupes, tables et communautés réseau

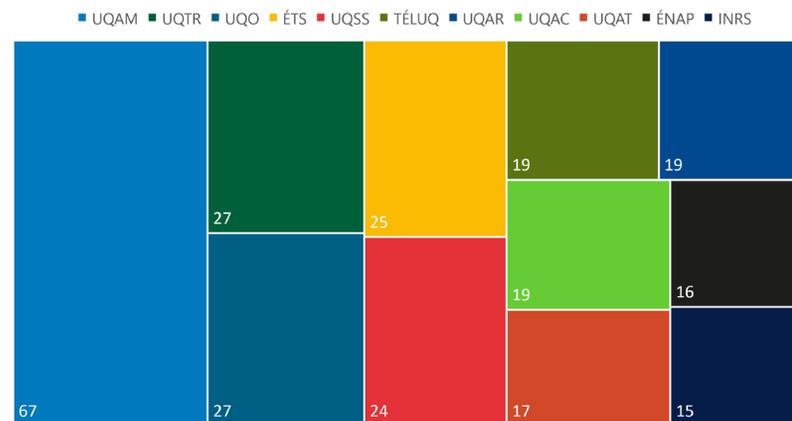
Le sous-volet *Gestion académique* (GA) favorise la mise sur pied de lieux d'échange pour le personnel académique des établissements. Que ce soit pour les personnels des décanats, des bibliothèques, des services aux étudiants, des bureaux de la recherche, des services pédagogiques ou des autres directions ou services universitaires, le FODAR permet de briser les silos et de favoriser l'engagement, la collaboration et le partage des expertises. Les professionnelles et professionnels de l'équipe réseau sont responsables de la coordination, de l'animation et du suivi budgétaire de ces groupes. Voici leur composition en 2022-2023 :



Le FODAR a octroyé 206 543 \$ pour les activités du sous-volet *Gestion académique*.

GESTION ACADÉMIQUE BILAN AU 30 AVRIL 2023	
Enveloppe CR-GA	140 000 \$
Soldes (reportés et année courante)	171 511 \$
Montants disponibles incluant soldes	311 511 \$
Montants transférés vers frais de gestion	5 000 \$
Montants octroyés – groupes, tables et communautés	107 194 \$
Montants octroyés – représentation réseau	99 349 \$
Montants réellement versés⁶	176 264 \$
SOLDE AU 30 AVRIL 2023	130 247 \$

Plus spécifiquement, 107 194 \$ ont été octroyés à **onze groupes de travail, tables de concertation et communautés de pratique** réseau (voir tableau à la page suivante). Ces groupes représentent 275 personnes qui se sont réunies lors de 17 rencontres, utilisant 17 % du financement *Communauté réseau*. La répartition par établissement du personnel mobilisé au sein des groupes réseau se présente comme suit :



⁶ Les montants octroyés représentent le coût des dépenses admissibles d'une activité alors que les montants versés tiennent compte des soldes précédents et servent à calculer la disponibilité budgétaire.

GROUPES, TABLES ET COMMUNAUTÉS DE PRATIQUE FINANÇÉS EN 2022-2023

Nom du groupe	Nbre de rencontres prévues	Nbre de participant.es prévu.es	Année du plan de travail	Responsable ⁷
Communauté de pratique sur le développement de la recherche	1	54	3 ^e de 3	Andrée LaRue, DRSI
Communauté de pratique sur l'éthique de la recherche	1	15	3 ^e de 3	Andrée LaRue, DRSI
Groupe d'intervention et d'innovation pédagogique (GRIIP)	3	22	2 ^e de 3	Marie-Michèle Lemieux, DSEB
Table des évaluateurs de programme	1	38	2 ^e de 3	Claude Belzile, DEFDA
Communauté de pratique sur les étudiants étrangers (CPÉE)	2	12	1 ^e de 1	Stéphanie Vagneux, DSEB
Communauté de pratique des professionnel.les responsables du soutien des étudiants des Premiers Peuples	1	11	1 ^e de 1	Eve-Lyne Rondeau, DSEB
Groupe sur l'équité, la diversité et l'inclusion du réseau de l'Université du Québec (GEDIRUQ)	2	14	1 ^e de 1	Marie-José Fortin, Présidence
Groupe de travail sur les données bibliométriques	1	21	1 ^e de 1	Dominique Papin, DSEB
Groupe de travail du Programme de développement des compétences informationnelles (GT-PDCI)	2	13	1 ^e de 1	Valérie Bourdeau, DSEB
Table des développeurs de programme	1	58	1 ^e de 3	Sébastien Lacroix, DEFDA
Table de travail sur les réalités autochtones	2	17	1 ^e de 1	Eve-Lyne Rondeau, DSEB

Les activités de représentation réseau

L'autre part du financement *Gestion académique* sert à couvrir la participation des établissements du réseau à **huit instances** offrant un accès stratégique à des réseaux d'information ou à des données d'enquête⁸. Le soutien à ces activités se monte à 99 349 \$, qui compte pour 16 % du financement *Communauté réseau* en 2022-2023.

⁷ DEFDA : Direction des études, de la formation et du développement académique; DRSI Direction de la recherche et du soutien à l'internationalisation; DSEB : Direction du soutien aux études et des bibliothèques.

⁸ Association canadienne des doyens et doyennes d'éducation (ACDE), Association des doyens, doyennes et directeurs, directrices pour l'étude et la recherche en éducation au Québec - Table Ministère-Universités (ADEREQ-TMU), Canadian Graduate and Professional Student Survey (CGPSS), National Survey of Student Engagement (NSSE), Observatoire des sciences et des technologies (OST), Journées de la relève en recherche (J2R), Expo-sciences autochtone, Plateforme interdisciplinaire et internationale de recherche et d'enseignement supérieur en zone subarctique à Saint-Pierre-et-Miquelon (PIRESS).

Sous-volet B. Soutien aux programmes conjoints

Un soutien structurant à nos programmes en collaboration

Les programmes conjoints permettent de mettre en commun les expertises d'équipes professorales de plusieurs établissements, de partager des ressources et d'optimiser leur utilisation, d'offrir aux étudiantes et étudiants, pratiquement partout au Québec, un accès à des programmes et à des expertises de pointe, souvent essentiels au développement des régions et, enfin, de favoriser la mobilité étudiante. Il existe une quinzaine de ces programmes au sein du réseau de l'UQ, dont douze qui ont sollicité un soutien FODAR pour les dépenses de fonctionnement induites par leur caractère conjoint en 2022-2023.

Les quatre axes de financement du soutien aux programmes conjoints

Financement régulier

(Axe A) | enveloppe annuelle dédiée de 350 000 \$

Réservé aux programmes en collaboration ouverts aux admissions et dont les activités conjoints occasionnent des frais supplémentaires (administration/coordination, cours conjoints, animation scientifique conjointe).

2022-2025 : 3^e cycle de financement triennal

Décision de financement : Comité des études

Montants octroyés/an/ programme : de 6 000 \$ à 95 000 \$ (dépend du nombre de partenaires, du niveau de collaboration effectif, du nombre d'étudiants inscrits, de la distance géographique pour les activités en présentiel...)

Financement complémentaire

(Axe B) | enveloppe annuelle dédiée de 30 000 \$

Disponible pour la réalisation d'activités à caractère ponctuel ou d'activités régulières pour lesquelles le financement de base s'avère insuffisant.

Décision de financement : Comité des études

Aucune demande dans cet axe en 2022-2023

Soutien au développement

(Axe C) | enveloppe annuelle dédiée de 10 000 \$

Montant forfaitaire de **10 000 \$** : pour toute équipe qui souhaiterait amorcer des travaux menant au dépôt d'un projet de programme; de **5 000 \$** pour toute nouvelle concentration ou profil d'un programme existant

Décision de financement : DEFDA

Aucune demande dans cet axe en 2022-2023

Travaux en cours : maîtrise qualifiante en éducation, préscolaire et enseignement primaire (2021- ...), DISS (2019- ...). Travaux terminés : doctorat en sciences infirmières⁹ (2017-2021).

Soutien à l'évaluation périodique

(Axe D) | enveloppe annuelle dédiée de 10 000 \$

Montant forfaitaire de **10 000 \$** : pour les dépenses relatives à l'exercice d'autoévaluation périodique prévue au calendrier des programmes conjoints

Décision de financement : selon calendrier des programmes conjoints

Aucune demande dans cet axe en 2022-2023

Travaux en cours : doctorat en sc. de la Terre et de l'atmosphère (2019 - ...), maîtrise en génie logiciel (2019 - ...). Travaux terminés: doctorat en biologie (2017 - 2022), maîtrise en gestion durable des écosystèmes forestiers - MGDEF (2018 - 2022).

⁹ Le dossier final du doctorat réseau en sciences infirmières avait été déposé à la Commission d'évaluation des projets de programmes au printemps 2021. Démarrage du programme et ouverture aux admissions prévus à l'automne 2024.

SOUTIEN AUX PROGRAMMES CONJOINTS | BILAN AU 30 AVRIL 2023

Enveloppe CR-SPC	400 000 \$
Soldes (reportés et année courante)	237 451 \$
Montants disponibles incluant soldes	637 451 \$
Montants transférés vers frais de gestion	5 000 \$
Montants octroyés – tous axes	400 000 \$
Montants réellement versés¹⁰	218 351 \$
SOLDE AU 30 AVRIL 2023	414 101 \$

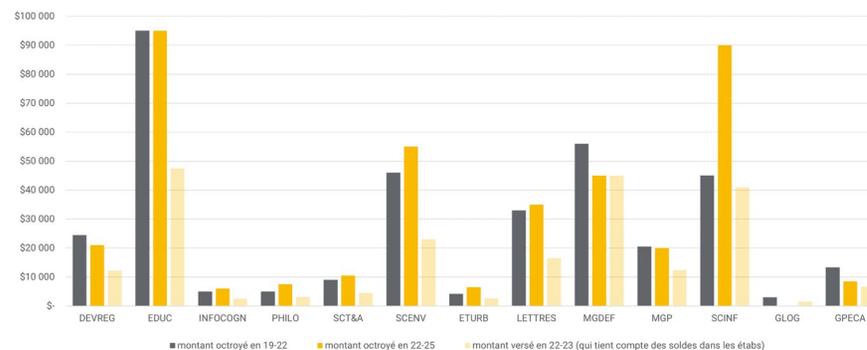
La totalité des montants octroyés aux **douze programmes conjoints** en 2022-2023 concerne exclusivement l'axe A (financement régulier).

PROGRAMMES CONJOINTS SUBVENTIONNÉS EN 2022-2023

Nom du programme	Type de financement	\$ Octroyé
Doctorat en développement régional et territorial	régulier	21 000 \$
Doctorat en éducation	régulier	95 000 \$
Doctorat en informatique cognitive	régulier	6 000 \$
Doctorat en philosophie	régulier	7 500 \$
Doctorat en sciences de l'environnement	régulier	55 000 \$
Doctorat en sciences de la Terre et de l'atmosphère	régulier	10 500 \$
Doctorat et maîtrise en études urbaines	régulier	6 500 \$
Doctorat et maîtrise en lettres	régulier	35 000 \$
Maîtrise en gestion durable des écosystèmes forestiers	régulier	45 000 \$
Maîtrise en gestion de projet	régulier	20 000 \$
Maîtrise en sciences infirmières	régulier	90 000 \$
Programmes courts en gestion publique en contexte autochtone	régulier	8 500 \$
TOTAL		400 000 \$

¹⁰ Les montants octroyés représentent le coût des dépenses des programmes alors que les montants versés tiennent compte des soldes présents dans les établissements et servent à calculer la disponibilité budgétaire.

Écart entre les montants octroyés (le coût du travail conjoint) et les montants réellement versés à l'an 1 du cycle de financement 2022-2025



Le soutien aux programmes conjoints représente une part importante de l'enveloppe FODAR : **65 %** du financement *Communauté réseau* et **23 %** de l'investissement total en 2022-2023. Bien que l'expérience de la pandémie ait chamboulé les pratiques d'enseignement et de collaboration au sein des établissements et particulièrement des programmes, la « vie réseau » semble avoir repris son cours dans la dernière année, selon les activités conjoints déclarées par onze directions de programmes en 2022-2023¹¹. En voici un bref portrait par type d'activités :

ACTIVITÉ	NB PROG. CONCERNÉS	NB MIN. - MAX. D'ACTIVITÉS
ADMINISTRATION / COORDINATION RÉSEAU		
• rencontres des comités / sous-comités de programme	Tous	1 - 12
• activités d'accueil, promotion, recrutement	8	1 - 2
FORMATION CONJOINTE (9 programmes concernés)		
• cours en présentiel	4	1 - 20
• cours hybrides	5	6 - 22
• cours à distance	4	1 - 31

¹¹ Référence : rapports d'activités FODAR 2022-2023 (sauf MGDEF pour qui aucune donnée n'est disponible pour l'année terminée).

VIE SCIENTIFIQUE (8 programmes concernés)		
• colloques annuels	7	10 – 85 (participants)
• séminaires, ateliers	5	1 - 10

Les programmes peuvent utiliser la subvention FODAR afin d’optimiser le travail de coordination et les pratiques d’enseignement. Certains confient certaines tâches à leurs étudiants. Le **doctorat en éducation** recrute des auxiliaires d’enseignement pour soutenir la pédagogie hybride et corriger les examens d’admission pour les six établissements partenaires du programme. Cette pratique permet une application transparente et égalitaire des critères d’évaluation des dossiers d’admission. Le **doctorat en sciences de l’environnement** prévoit annuellement des rencontres entre le personnel de soutien des cinq établissements afin d’harmoniser les pratiques et de favoriser une bonne collaboration. D’autres programmes qui ne partageaient aucune activité de formation ont aussi pris le virage hybride ou comodal après la pandémie. Tous les cours de séminaire de la **maîtrise et du doctorat en lettres** sont maintenant offerts aux étudiantes et étudiants des trois constituantes, dans un mode hybride. La **maîtrise en gestion de projet** a aussi adapté sa prestation de cours en ouvrant à toutes les constituantes certains cours du programme en mode synchrone à distance et en permettant à certains professeurs de donner des charges de cours à des groupes d’autres établissements partenaires.

La **maîtrise en sciences infirmières** requiert une charge de gestion très importante, avec pas moins d’une douzaine de programmes et profils distincts supervisés par le comité de coordination provincial, dans cinq établissements partenaires. Cette gestion complexe des activités académiques, couplée aux exigences auxquelles doivent répondre les programmes conduisant à une profession réglementée, a donné lieu à l’embauche d’une ressource en appui à la coordination réseau au printemps 2023, dont le salaire est assumé par le financement FODAR.

Les **cohortes étudiantes** sont aussi contributrices de la vie du programme, que ce soit par la mise sur pied d’une plateforme de réseautage par les étudiant.es en **sciences infirmières**, ou par l’implication des associations étudiantes dans l’organisation du colloque annuel des programmes en **études urbaines**.

¹² Les montants octroyés représentent le coût des dépenses admissibles d’une activité alors que les montants versés tiennent compte des soldes existants et servent à calculer la disponibilité budgétaire.

Sous-volet C. Actions ponctuelles

Faire émerger ou structurer des collaborations

Le sous-volet *Actions ponctuelles* (AP) est ouvert aux initiatives ad hoc en matière de développement académique. Il permet à des membres des corps professoral et étudiant ou encore au personnel académique de se réunir pour la tenue d’activités telles que colloques et conférences, séminaires et ateliers, écoles d’été ou d’autres rencontres préparatoire ou exploratoire.

ACTIONS PONCTUELLES BILAN AU 30 AVRIL 2023	
Enveloppe CR-AP	80 000 \$
Soldes (reportés et année courante)	66 087 \$
Montants disponibles incluant soldes	146 087 \$
Montants transférés vers frais de gestion	5 000 \$
Montants octroyés – tous axes	6 344 \$
Montants réellement versés¹²	6 344 \$
SOLDE AU 30 AVRIL 2023	134 742 \$

En 2022-2023, une seule initiative a été financée dans le sous-volet, pour un montant de 6 344 \$. Une demande reçue a été jugée non admissible, en raison du caractère non ponctuel de la collaboration envisagée (gestion des infrastructures d’enseignement et de recherche des établissements) et de la possibilité de soutien existante dans le cadre du financement de la GIR-Forêt.

La **Communauté pour la réussite étudiante au réseau de l’UQ** (CRÉRUQ) s’est réunie une première fois en novembre 2022 afin d’asseoir les bases d’une collaboration visant à mettre en place la structure et les actions permettant de répondre aux attentes du [Plan d’action pour la réussite en enseignement supérieur \(PARES\)](#) du ministère de l’Enseignement supérieur. Lieu de partage des plans stratégiques des établissements et d’identification des zones de collaboration potentielles, ce soutien AP a permis au groupe de se structurer officiellement autour d’un plan de travail et de déposer dès l’année suivante une demande FODAR au sous-volet *Gestion académique*.

3.3 DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL | DES INITIATIVES STRATÉGIQUES

Par le volet *Développement institutionnel* (DI), le FODAR souhaite offrir aux vice-rectrices, vice-recteurs, directrices et directeurs responsables des dossiers d'enseignement et de recherche l'opportunité de soutenir des initiatives académiques internes jugées stratégiques pour leur établissement et susceptibles de comporter des retombées pour l'ensemble du réseau.

Les sommes DI engagées dans l'ensemble des établissements au 30 avril 2023 étaient de 541 165 \$, comparativement à 614 806 \$ l'an dernier et à 891 734 \$ en 2020-2021. Cela représente une baisse respective de 12 % et de 39,5 % en termes d'engagement financier.

DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL | BILAN AU 30 AVRIL 2023

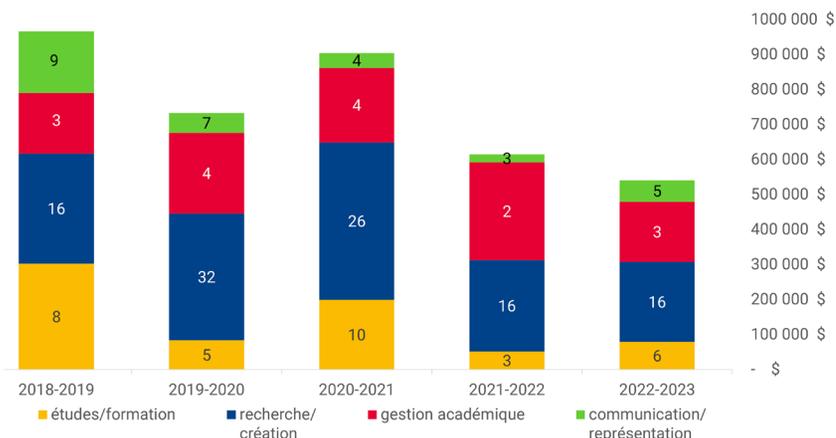
Enveloppe DI	600 000 \$
Soldes (reportés et année courante)	532 232 \$
Montants disponibles incluant soldes	1 132 232 \$
Montants versés par les établissements + siège social	541 165 \$
SOLDE AU 30 AVRIL 2023	591 068 \$

30 initiatives en 2022-2023 (26 en solo; 4 collectives)

Moins de 15 % menées en collaboration
(le tiers l'étaient en 2021-2022)

7 initiatives au siège social (près du quart)

Excepté en 2020-2021, le nombre d'initiatives engagées annuellement par les établissements et le siège social est en baisse constante ces cinq dernières années.



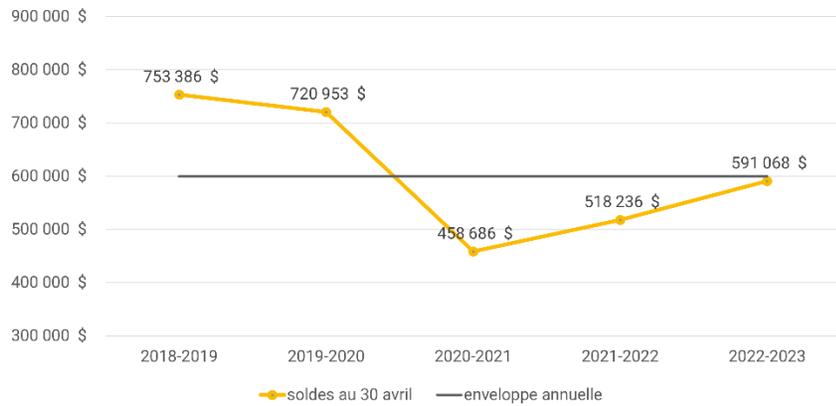
En 2022-2023, les établissements soutiennent encore majoritairement des projets et initiatives en recherche et création (228 230 \$), quoique la part monétaire des initiatives de gestion académique (172 250 \$) ne soit pas négligeable¹³.

Le budget réel disponible pour ce volet dépasse largement l'enveloppe annuelle réservée (600 000 \$ + 518 236 \$ = 1 118 236 \$). À cet effet, deux constats ressortent relativement à l'usage de cette enveloppe stratégique :

○ Les soldes de fin d'année demeurent très élevés. Contrairement au volet *Communauté réseau*, les retours de soldes d'initiatives terminées n'expliquent pas la situation : **ce sont des fonds non dépensés par les établissements** en cours d'année financière. Les soldes DI ont même dépassé l'enveloppe disponible annuellement entre 2017-2018 et 2019-2020, pour retourner sous le seuil des 600 000 \$ depuis 2020-2021 (voir graphique suivant).

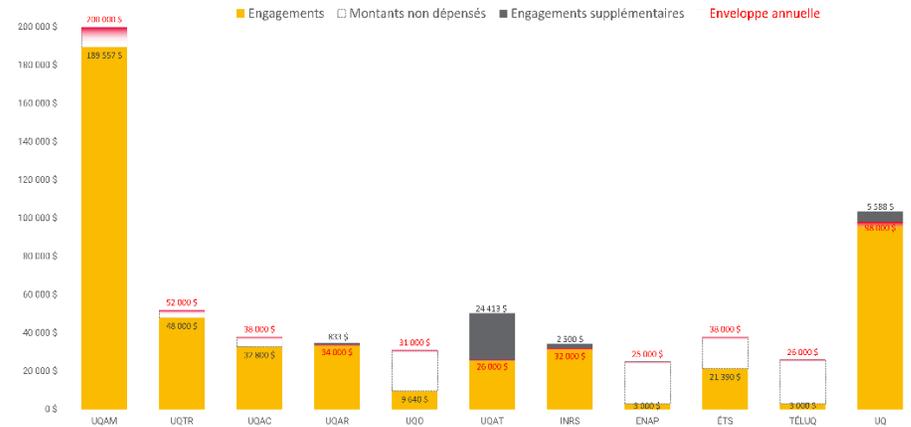
¹³ C'est à l'UQAM que revient essentiellement cette contribution (1- projet *Santé et Sécurité* des Services à la vie étudiante - 86 557 \$; 2- développement du Pôle Santé mentale porté par le Service des partenariats et soutien à l'innovation - 65 000 \$).

BILAN DES ACTIVITÉS

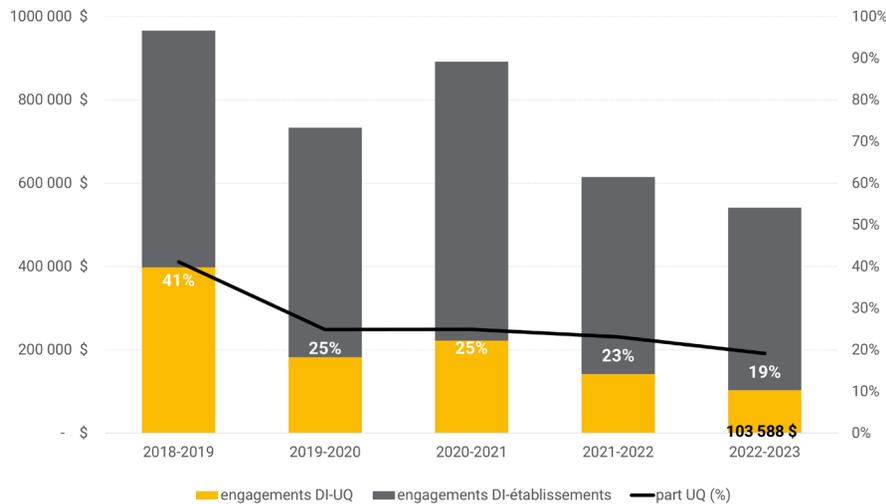


○ Le siège social, qui détient 16 % de l'enveloppe totale annuelle (98 000 \$ sur 600 000 \$), investit au-delà de sa part réseau (voir graphique suivant). Malgré une diminution de sa part relative en 2022-2023, ses engagements envers plusieurs initiatives au potentiel de retombées collectives ont permis de faire émerger des projets, de maintenir actifs des engagements et de faire rayonner le réseau.

Utilisation par les établissements de leur enveloppe DI :



Thèmes dans lesquels les établissements ont investi en solo ou collectivement :



3.4 RÉSERVE FODAR | LE POINT

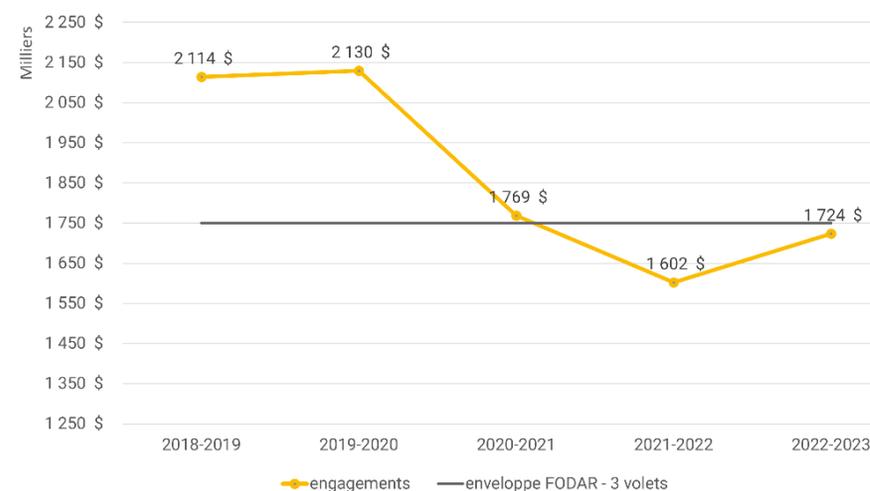
À titre de rappel

En juin 2021, les membres de la CER avaient entériné la création d'une « Réserve FODAR pour projets spéciaux », constituée à partir des soldes du grand volet *Communauté réseau* (600 000 \$). Cette réserve visait à libérer une partie des soldes cumulés durant la pandémie pour permettre la réalisation de projets ou initiatives à caractère plus ponctuel ou exploratoire, en dehors du cadre existant et sans obliger à une révision du FODAR.

Voici les projets pour lesquels la Réserve FODAR a été utilisée au 30 avril 2023 :

RÉSERVE FODAR BILAN AU 30 AVRIL 2023		
	2022-2023	2023-2024
Enveloppe disponible	600 000 \$	338 273 \$
Cellule d'appui à la réussite (CER305-4.1.2)	100 000 \$	100 000 \$
RAC répertoire UQ pour équivalence de cours (CER310-4.3) ¹⁴	120 000 \$	
Projet Parcours réussis (CER310-4.4)	41 727 \$	
Projet Médecine		À venir
Montants disponibles incluant soldes	338 273 \$	238 273 \$

Pour conclure le bilan des activités des trois principaux volets de financement du FODAR, le graphique ci-dessous illustre les **engagements réels** dans les cinq dernières années. L'année 2021-2022 enregistre le seuil le plus bas d'investissements depuis la première année d'exercice du FODAR dans sa configuration actuelle à trois volets (1 394 148 \$ en 2015-2016). En 2022-2023, les engagements sont alignés sur le budget disponible (1 723 517 \$).



¹⁴ Le projet-pilote se nomme maintenant Création d'un outil de référence en matière d'équivalences de cours universitaires : ExploRAC

4. Des collaborations porteuses

Au-delà du soutien financier, un outil comme le FODAR permet au réseau de l'UQ et à chacun de ses établissements de travailler en synergie à la réalisation de leur mission commune : accessibilité à l'enseignement supérieur, progrès scientifique du Québec et développement de ses régions. Il est souvent la rampe de lancement pour bon nombre de collaborateurs et collaboratrices qui cherchent à amorcer des travaux, à explorer des pistes de développement, à structurer une programmation ou à étendre leur réseau de partenaires.

Voici en vrac quelques autres réalisations de l'année 2022-2023 qui découlent d'un financement FODAR :

Réussite étudiante

Colloque des services aux étudiants 2022 :
1^{re} édition provinciale
 250 personnes, 18 établissements universitaires



Contribution FODAR (AP) : 50 % des frais de déplacement/séjour des membres d'un établissement UQ

[Transitions réussies vers les études supérieures : un défi interordres](#)



Contribution FODAR (Réserve) : frais de déplacement/séjour des membres du comité scientifique et de la communauté de pratique

[Guide de communication inclusive](#) (enrichi en 2023)

Contribution FODAR (AP) : frais de conception de l'outil de référence produit par le GEDIRUQ pour accompagner les pratiques en EDI dans les établissements

RDV Santé mentale: les prémisses de l'Initiative sur la santé mentale étudiante: **lancement de l'ISMÉES** en février 2022



Contribution FODAR (GA) : soutien des frais de déplacement/séjour du personnel des SAE mobilisé pour la mise en œuvre du Plan d'action sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur (avant la subvention ministérielle)

International

En septembre 2022, une centaine d'experts du Canada, de la France, de la Belgique, de la Suisse et des États-Unis se sont réunis à Montréal dans le cadre du colloque international « Fin de vie et deuil en temps de pandémie ». Organisé par une équipe du réseau de l'UQ, cet événement scientifique visait à 1- faire le point sur l'état actuel de la recherche, des politiques, des actions et intervention sur la fin de vie et le deuil ; 2- réfléchir aux répercussions du contexte sociosanitaire et des traumatismes vécus sur l'expérience de deuil ainsi qu'à des pistes d'action pour le futur.

Contribution FODAR (AP) : frais de déplacement/séjour des membres du réseau (UQAM, UQAC, UQAR, UQO)

En 2021, un appui DI avait permis à une équipe du réseau de finaliser la réactualisation d'un [ouvrage collectif international](#) sur l'aménagement durable de la forêt boréale face aux changements climatiques, avec la collaboration de cent autres contributrices et contributeurs de seize pays. Ce livre en libre accès propose un ensemble d'outils pour aider à parvenir à une gestion durable des forêts ; il explore un nouveau cadre conceptuel pour l'évaluation des changements climatiques et la gestion durable des forêts boréales et partage des points de vue d'experts sur des sujets liés à la biodiversité, à l'écophysiologie et à l'écologie forestière intégrée.

Contribution FODAR (DI-UQAM/UQAC/UQAR/UQO/UQAT/TÉLUQ/UQSS) : PHQ, illustration, tournée de lancement québécoise/internationale

Gestion des données de recherche

Entre 2019 et 2021, trois établissements avaient investi une part significative de leur enveloppe DI dans l'embauche d'une ressource professionnelle pour développer le dossier de la gestion des données de recherche (GDR).



En 2022 est déployé le [Carrefour GDR](#), une plateforme qu'on rend accessible dès l'année suivante à l'ensemble des établissements du réseau de l'UQ. Conseils pour soutenir la rédaction de plans de gestion de données, matériel informatif sur divers aspects de la GDR, explication des exigences des organismes subventionnaires... Tout le matériel est produit et distribué avec une licence *Creative Commons* qui permet la réutilisation et la modification libre en donnant le crédit aux auteurs de chaque ressource.

Contribution FODAR (DI-INRS/ENAP/TÉLUQ/UQSS) : salaire d'une ressource professionnelle pour deux années. Effet de levier vers une subvention Connexion institutionnelle du CRSH

Soutien des Premiers Peuples

Module d'autoformation Place aux Premiers Peuples dans l'enseignement universitaire

Contribution FODAR (DI-UQSS) : développement du module.
Lancement officiel le 4 octobre 2023.
Disponible sur la plateforme [Enseigner à l'université](#)

L'UQ maintient une entente de collaboration avec l'Association québécoise autochtone en science et en ingénierie (AQASI) dont la mission est de promouvoir les sciences et l'ingénierie auprès des jeunes Autochtones qui fréquentent les écoles situées dans les communautés des Premières Nations et inuite du Québec. L'UQ contribue annuellement au succès de l'Expo-Sciences autochtone. Des professeurs-chercheurs du réseau agissent à titre de juges lors de l'événement annuel et d'autres se déplacent dans les écoles gagnantes de l'année précédente pour la remise des prix.



Contribution FODAR (GA) : frais de déplacement/séjour des professeurs-chercheurs dans les écoles gagnantes (sept.2022 à Tasiujaq, print.2023 à Whapmagoostui) et à l'édition annuelle (mars 2023, U. Laval).

...

En conclusion, pour reprendre les mots de la présidente sortante de l'Université du Québec dans le Rapport annuel 2021-2022 de l'Université du Québec et des établissements du réseau, le modèle d'excellence développé par les établissements du réseau de l'UQ est porté par des personnes animées par la croyance qu'**excellence, démocratisation des savoirs** et **accessibilité** peuvent être conjuguées. Le FODAR contribue à cet esprit. Encourager la culture de collaboration, développer le sentiment d'appartenance au réseau et le souci du bénéfice collectif...des buts qui finissent par devenir des réflexes qui s'installent chez toute personne appelée à travailler au développement de l'Université du Québec.

21 RAPPORT ANNUEL
de l'Université du Québec et
des établissements du réseau

Innovation.
Collaboration.
Impact social.

5. Liste des répondants FODAR dans les établissements

RESPONSABLE FODAR POUR LE RÉSEAU

Caroline Coulombe

Direction des études, de la formation et du développement académique

✉ fodar@uquebec.ca

☎ (418) 657-4177

<http://www.uquebec.ca/fodar/>

UQAM

Nicolas Marchand, Vice-rectorat à la vie académique

Courriel : marchand.nicolas@uqam.ca

Téléphone : (514) 987-3000, poste 1543

UQTR

Charlène Deharbe, Décanat de la recherche et de la création

Courriel : charlene.deharbe@uqtr.ca

Téléphone : (819) 376-5011, poste 2163

UQAC

Ève-Marie Lavoie, Décanat de la recherche et de la création

Courriel : eve-marie_lavoie@uqac.ca

Téléphone : (418) 545-5011, poste 6545

UQAR

Dave Bussièrès, Vice-rectorat à la formation et à la recherche

Courriel : dave_bussieres@uqar.ca

Téléphone : (418) 723-1986, poste 1687

UQO

Line Boucher, Vice-rectorat à la recherche, à la création, aux partenariats et à l'internationalisation

Courriel : line.boucher@uqo.ca

Téléphone : (450) 530-7616, poste 4002

UQAT

Valérie Plante Lévesque, Décanat à la recherche et à la création

Courriel : valerie.plantelevesque@uqat.ca

Téléphone : (819) 762-0971, poste 2760

INRS

Nathalie Gendron, Service de la recherche

Courriel : nathalie.gendron@inrs.ca

Téléphone : (418) 654-3820

ENAP

Josée Gauthier, Direction de l'enseignement et de la recherche

Courriel : josee.gauthier@enap.ca

Téléphone : (418) 641-3000, poste 6376

ÉTS

Philippe Bossé, Décanat des études

Courriel : philippe.bosse@etsmtl.ca

Téléphone : (514) 396-8800, poste 7007

TÉLUQ

Valérie Lavoie, Direction de l'enseignement et de la recherche

Courriel : valerie.lavoie@teluq.ca

Téléphone : (418) 657-2262, poste 5430

